

Le discours rapporté: discours direct et indirect

I. Le discours direct

Dans un récit, le discours direct **rapporte directement les paroles des personnages**, telles qu'elles ont été prononcées par des personnes ou des personnages et il imite l'oral.

En laissant s'exprimer ainsi ses personnages, le narrateur **donne vie au récit**. Il crée un effet de réel. Il permet de **donner une idée de leur caractère**, car la manière dont l'on parle révèle souvent un type de personnalité.

Un dialogue permet aussi d'**analyser les idées** qu'échangent les personnages, leurs arguments, par exemple s'ils s'opposent. Que cherchent-ils à prouver à l'autre ? Y parviennent-ils ?

1. Les indices d'énonciation

-Indices de personnes : les personnages s'expriment à la première personne et s'adressent aux autres à la deuxième personne.

-Indices de temps et de lieu : liés au moment et au lieu où la phrase est prononcée.

2. Les indices de ponctuation

Pour insérer un dialogue dans un récit, on recourt à des signes de ponctuation caractéristiques :

Les **deux points** introduisent le dialogue.

Les **guillemets** ouvrent le dialogue et le ferment.

Il lui dit: " Je vais sortir ce soir"

Les **tirets** indiquent un changement de locuteur (celui qui parle).

À la fin de la phrase qui introduit le dialogue, on met deux points puis, sur la même ligne, on ouvre les guillemets qu'on ne refermera qu'à la fin du dialogue. À chaque fois que le personnage qui parle change, il faut aller à la ligne et mettre un tiret en le décalant légèrement de la marge. Un bref passage de récit peut être inséré dans un dialogue sans fermeture et ouverture des guillemets.

Lorsque l'on rapporte des paroles directement, la ponctuation est davantage présente et forte que dans le reste du récit, en raison des phrases exclamatives et interrogatives plus nombreuses : il faut donc veiller à utiliser plus souvent les ? ! ...

Ex : *Elle s'avança vers lui et lui demanda : « Tu crois qu'il fera beau ?*

- C'est assuré, répondit mon père.

- Rappelle-toi, c'est déjà ce que tu nous as dit l'année dernière ! rétorqua ma mère. »

3. Les indices de construction

Les **verbes de parole insèrent le dialogue dans le récit** ; ils font partie du récit. Ils sont conjugués au temps du récit. Ils ne sont pas obligatoires, principalement dans le cas où il n'y a que deux interlocuteurs.

Un verbe de parole peut se situer :

avant le dialogue : il est alors suivi des deux points :

Ex : *Hier, après le dîner, mon père nous a regardés, l'air énervé, et il a dit :*

« *Ecoutez-moi bien ! Cette année, je ne veux pas de discussion, c'est moi qui décide ! Nous irons dans le Midi.* »

à l'intérieur du dialogue, dans une proposition incise :

Ex : « Eh bien, **a dit** ma mère, ça me paraît une très bonne idée. »

après le dialogue :

Ex : « Et la plage, c'est des galets ? **a demandé** ma mère. »

Remarque : Dans les deux derniers cas, le sujet et le verbe sont inversés. Attention, on ne met pas de majuscules même s'il y a un point qui précède le verbe.

4. Vocabulaire et temps

- Dans le discours direct, le temps de référence est le présent, même si le récit dans lequel le dialogue est inséré est au passé.

- Il faut que le niveau de langage utilisé corresponde aux personnages qui parlent : on ne fait pas parler de la même manière un adulte, un adolescent, un petit enfant par exemple.

Selon les cas, vous veillerez donc à varier les registres de langue (soutenu, courant, familier si nécessaire).

5. Les verbes introducteurs de parole

Les verbes de parole servent à **repérer les différents interlocuteurs**, surtout si ces derniers sont nombreux. De plus, ils précisent :

Une situation particulière de communication	déclaration : annoncer, avertir, déclarer ... demande : interroger, supplier, prier ...	réponse : avouer, intervenir, répliquer ... ordre : ordonner, enjoindre, intimier l'ordre ...
L' organisation du dialogue	début : commencer ... reprise : ajouter, continuer, enchaîner, poursuivre ...	interruption : couper, interrompre, intervenir ... conclusion : achever, conclure, finir ...
Des sentiments	la colère : s'écrier, gronder, rugir ...	la joie : plaisanter, jubiler, s'esclaffer ...
Une intention	hostile : menacer, injurier, vociférer ...	gentille : encourager, féliciter, remercier ...
L' intensité	forte : clamer, hurler, crier, tonner ...	faible : murmurer, susurrer, glisser ...
Une intonation	Grogner, gémir, se lamenter, se plaindre, insinuer ...	

II. Le discours indirect

Le discours indirect rapporte les paroles et les pensées indirectement, après un verbe de parole.

Les paroles rapportées indirectement sont des COD du verbe de parole.

Ce peut être :

- Une proposition subordonnée complétive : *Il demande qu'on l'écoute.*
- Une proposition subordonnée interrogative indirecte : *Il demande si on l'écoute.*
- Un verbe à l'infinitif : *Il demande à être écouté.*

Pour passer du discours direct au discours indirect

1) La concordance des temps doit être respectée :

- Si le verbe introducteur est au présent, les temps des paroles rapportées ne changent pas

Exemples :

- Il me **dit** : 'Je **viens** prendre de tes nouvelles.'

=> Il me dit qu'il **vient** prendre de mes nouvelles.

- Il me dit : 'Je **viendrai** prendre de tes nouvelles.'

=> Il me dit qu'il **viendra** prendre de mes nouvelles.

- Il me dit : 'Je **suis venu** prendre de tes nouvelles.'

=> Il me dit qu'il **est venu** prendre de mes nouvelles.

- Si le verbe introducteur est à un **temps du passé**, des changements de temps interviennent :

5. Cas particuliers

"**Qu'est-ce que**" et "**que**" dans le style direct deviennent "**ce que**" dans le style indirect.

- Qu'est-ce que vous faites? Que faites-vous? > Elle nous demande **ce que** nous faisons.

"**Qu'est-ce qui**" dans le style direct devient "**ce qui**" dans le style indirect.

- Qu'est-ce qui s'est passé? > Elle nous demande ce qui s'est passé.

"**Qui est-ce qui**", "**qui**" et "**qui est-ce que**" dans le style direct deviennent "**qui**" dans le style indirect.

- Qui est-ce qui vient chez toi ce soir? Qui vient chez toi ce soir? > Elle me demande qui vient chez moi ce soir.

Le discours indirect consiste à rapporter des paroles de quelqu'un, c'est-à-dire celles dites directement, donc, au discours direct.

Discours direct	Discours indirect
-----------------	-------------------

« Je ne me recoucherai pas ce matin » affirme Antigone	Antigone affirme qu' elle ne se recouchera pas ce matin
---	--

Que remarquez-vous ? quels sont les changements effectués lors du passage du discours direct au discours indirect ?

Le verbe introducteur (v-i) : La phrase au discours direct est par un verbe introducteur « Je ne me recoucherai pas ce matin » **affirme** Antigone (le verbe affirmer est le verbe introducteur)

Le verbe de la phrase au discours direct (v-d-d) : c'est le verbe entre « ... »

« Je ne **me recoucherai** pas ce matin » affirme Antigone (Le verbe se recoucher est le verbe du discours direct)

Règle n°1

Si le **(v-i)** est conjugué au présent ou au futur simple, le temps du **(v-d-d)** ne change pas

Discours direct	Discours indirect
« Je ne me recoucherai pas ce matin » affirme Antigone. (v-i) au présent de l'indicatif (v-d-d) au futur simple Je ne me recoucherai pas ce matin » affirmera Antigone. (v-i) au futur simple (v-d-d) au futur simple	Antigone affirme qu'elle ne se recouchera pas ce matin (v-d-d) reste au futur simple Antigone affirmera qu'elle ne se recouchera pas ce matin (v-d-d) reste au futur simple

Règle n° 2

Si le (v-i) est au passé : passé composé, imparfait, plus que parfait, passé simple...etc , le temps du (v-d-d) change selon une concordance des temps bien déterminée

Concordance des temps	Discours direct	Discours indirect
Présent imparfait	Il m' a dit « je vais bien »	Il m'a dit qu'il allait bien
Passé composéplus que parfait	Il m'a dit « je suis venu »	Il m'a dit qu'il était venu
Futur simple ... conditionnel présent	Il m'a dit « Je viendrai »	Il m'a dit qu'il viendrait
Futur antérieur... conditionnel passé	Il m'a dit « nous aurons terminé nos exercices avant d'aller au lit »	Il m'a dit qu'ils auraient terminé leurs exercices avant d'aller au lit.

Les changements des indicateurs de temps

Discours direct	Discours indirect
Lucile pensait : ' Je vais faire les courses aujourd'hui	Lucile pensait qu'elle allait faire les courses ce jour-là
Antigone affirmait « je ne me recoucherai pas ce matin »	Antigone affirmait qu'elle ne se recoucherait pas ce matin-là
Hier	La veille
Avant hier	L'avant-veille
Demain	Le lendemain
Le mois prochain	Le mois suivant

La phrase interrogative :

Discours direct	Discours indirect
Je lui ai demandé « est ce que tu viendras ? »	Je lui ai demandé s'il viendrait.

Je lui ai demandé « qu'est ce que tu fais ? »	Je lui ai demandé ce qu' il faisait.
Je lui demande « où vas-tu ? »	Je lui demande où il va.

Où, pourquoi, combien, depuis quand, quand... ne subissent aucun changement
La phrase impérative

Discours direct	Discours indirect
Il lui a dit « pars ! »	Il lui a dit de partir .